

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 AOUT 2012 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 25 août 2012

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Émile - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - Mme. LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme LANVERS Édith - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. GAILLARD Fabrice

Procurations : M. MUFFAT Michel (La Glière) à M. BREHIER Émile
M. GAILLARD Fabrice à M. MUFFAT Michel (La Ranche)

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : Mme FAVRE Annie

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Demande de snack au lac :

Refus du Conseil Municipal, pour l'implantation d'un snack vers la baignade.

Projet accrobranche au lac :

Une réunion est prévue en septembre avec les intéressés.

Fleurissement du baron :

La commission va commencer le fleurissement de la salle polyvalente, dans l'attente d'un aménagement d'ensemble, à la fin du chantier de la base de loisir.

Inauguration de la salle polyvalente :

La commission présente le programme de la journée d'inauguration de la salle le 20 octobre 2012.

Pole santé :

Le projet de pôle santé a été présenté par la CCVA à la Commune de Morzine.

Comité rivière :

L'étude va commencer prochainement, conduite par le SIAC, et le Comité bassin des Dranses, 4 points d'étude concerne Montriond.

4 COMPTABILITE ET PERSONNELS

Point financier :

La commission "finances" informe le Conseil Municipal, que 400 000 € de recettes liées à la vente de terrains, notamment dans le cadre de "l'Afu des Granges", sont reportées sur l'exercice 2013, du fait des retards observés sur ces dossiers.

Dans ce contexte, il est demandé à chaque commission d'être très attentive aux dépenses.

5 SALLE POLYVALENTE - BASE DE LOISIR

Salle polyvalente -

Problème écoulement :

Les essais réalisés confirment le problème d'écoulement, la commission poursuit son action envers les entreprises. Une solution rapide de reprise devra être proposée par l'architecte et mise en place.

Avenants :

Dans le cadre de la fin de chantier, les avenants de régularisation suivants sont acceptés:

- Lot 3 "menuiserie extérieures"
- Lot "Menuiserie extérieures"
- Lot "Paroi mobile"

Ces avenants restent dans l'enveloppe budgétaire alloué au chantier

Base de loisir :

Le chantier est en retard, une réunion avec toutes les entreprises et l'architecte est programmée, pour relancer ce dernier.

6 URBANISME

Visite de la commission à Ardent :

La commission s'est rendu sur place à "Ardent," pour constater les différentes infractions, aux règlement d'urbanisme des familles GAILLARD-PAIS, ou leurs sociétés, concernant des constructions réalisées sans autorisations, ou empiétant sur le domaine public.

Suite à cette visite, Monsieur le Maire va rédiger un procès verbal de constatation, pour suite à donner.

Le commission, s'est aussi rendu au bâtiment des "Sculpteurs du lac", au Lavanchy, ou un procès verbal, va aussi être dressé.

Afu "Les Granges" :

L'entreprise "Descremps" en charge des travaux de VRD a pris du retard, le chantier devrait redémarrer mi septembre.

Concernant les modalités de commercialisations des lots de la commune, de publicité, la commission va se réunir prochainement, pour lancer la procédure.

7 TRAVAUX :

Aménagement zone du "Pré":

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'étude confiée à architecte, sur les possibilités d'aménagement de ce secteur de la commune, suite à la réalisation de la gendarmerie.

Cette étude intègre différents scénarios, des parkings, aire de jeux, activités diverses...

Projet d'un terrain de foot supplémentaire:

Le Conseil se prononcera, sur ce sujet de nouveau terrain de foot lors de sa prochaine session.

Eau tranche 2012 :

Le Conseil donne son accord, sur l'avenant 1 conclu avec l'entreprise SASSI et la CCVA, dans le cadre de sa compétence eau pluviale,

Restructuration restaurant les "Alpages"

Le chantier se poursuit conformément au programme établi.

Le devis concernant la réfection du toit abîmé, non prévu au marché, sera examiné dans le cadre des investissements 2013.

Carrefour des "Plagnettes ":

Une rencontre a eu lieu avec le service du Conseil Général, dans le cadre de l'aménagement du giratoire des " Plagnettes".

La Commune va lancer une étude complémentaire sur ce secteur, allant du carrefour des " Plagnettes", à l'intersection avec la route du " Cret".

8 ECOLE

Le conseil souhaite faire profiter les enfants de la commune de conditions leur permettant d'être accueillis dans de bonne condition et de pouvoir profiter, à un coût raisonnable, des activités particulières propre à notre situation géographique.

Tarifs cantine et garderie:

Le Conseil Municipal, adopte les tarifs suivants pour la rentrée 2012/2013, permettant ainsi aux enfants d'avoir un tarif comparable aux communes avoisinantes :

- cantine : 3,90 € le repas, soit une baisse important de 1,00 €.
- garderie 2,60 € la soirée, garderie jusqu'à 18 h30, dès la rentrée.

Action en faveur des enfants inscrits à l'école :

Le Conseil entérine le versement d'une subvention à l'APEM de Montriond, afin de favoriser l'accès à l'activité du ski, dans de bonnes conditions, pour les enfants inscrits à l'école.

Il apparaît important, pour le Conseil, que les enfants de l'école puissent accéder plus facilement à cette activité qui est une ressource important de notre commune.

9 EAU

Rapport annuel de l'eau 2011 :

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, pour l'année 2011.

Ce rapport est consultable en mairie, ou sur le site de la mairie.

Problèmes soulevés par l'"ARS" :

La commission donne lecture au Conseil Municipal, des observations formulées par l'"ARS", sur la gestion de l'eau et du programme d'action qui va être engagé pour répondre à ces quelques observations, ne mettant pas en cause la qualité de l'eau distribuée, et du service rendu.

Notamment par la programmation de l'acheminement de l'eau traitée par UV, au "Brochoux", dans les années avenir et l'acquisition des terrains situés dans les périmètres immédiats des captages d'eau potable.

Mise à jour des plans des réseaux eau et assainissement

Le Conseil Municipal, accepte le devis de la société "Canel", pour le relevé du réseau assainissement de la commune, en complément du relevé du réseau d'eau potable, conduit actuellement par le SIVOM.

La Commune disposera ainsi, de plans informatique à jour de son réseau d'eau et d'assainissement, permettant une optimisation de sa gestion.

10 DOMAINE SKIABLE :

Point sur les négociations avec la SERMA, prorogation de la DSP :

La Commune a reçue dernièrement un courrier de la SERMA, dans le cadre de la renégociation en cours, pour la prorogation de la DSP actuelle.

Le plan d'investissement du plan neige est validé dans ses grandes lignes.

Concernant le volet des participations financières du délégataire, les négociations se poursuivent.

9 DIVERS

Sécurité sentier :

La Commune, va faire réaliser prochainement les travaux de sécurisation du sentier pédestre "Cascade Ardent", "Joux Verte", suite à l'éboulement de ce printemps.

Coupe affouagère 2012:

Le Conseil Municipal, fixe le tarif de la coupe affouagères 2012 à 40 € le lot de 3 M3.

Gestion du lac :

La commission va se pencher sur les problèmes rencontrés au lac, cet été : stationnement, feu,..., afin de trouver la meilleure solution possible, pour garder à ce secteur son attractivité et sa tranquillité.

La séance est levée à 22 h 45 .